



Budget Citoyen

Pour la présentation des dispositions de la Loi de Finances de l'année 2013 au citoyen

La Loi de Finances revêt une grande importance en tant qu'outil fondamental du Gouvernement lui permettant d'atteindre ses objectifs de développement économique et social. Elle fait de plus en plus l'objet d'un suivi particulier de la part des citoyens, en raison de son impact sur les divers aspects de leur vie quotidienne.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative du Ministère de l'Économie et des Finances d'élaborer pour la deuxième année consécutive le Budget Citoyen de l'année 2013. Cette action rentre dans le cadre des efforts fournis par les pouvoirs publics pour renforcer le débat citoyen et consacrer les droits instaurés par la nouvelle Constitution, notamment le droit d'accès à l'information.

En effet, le Budget Citoyen vise à mettre en place les règles de la bonne gouvernance et de la transparence, à travers l'implication effective du citoyen dans le débat en matière de politiques publiques, traduits par le budget de l'État ainsi que le suivi de l'exécution des dites politiques.

Suite à la concertation avec certains acteurs concernés de la société civile, le Ministère a enrichi la présente version du Budget Citoyen, en présentant un résumé clair et simplifié des données budgétaires, notamment les hypothèses et les grandes orientations de Loi de Finances 2013, les indicateurs sur l'équilibre macroéconomique, les recettes de différentes origines, la répartition des dépenses notamment à caractère sociale et économique ainsi que celles visant la préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

1. Hypothèses de la Loi de Finances (LF) 2013 et principaux indicateurs économiques

1.1 Les hypothèses:

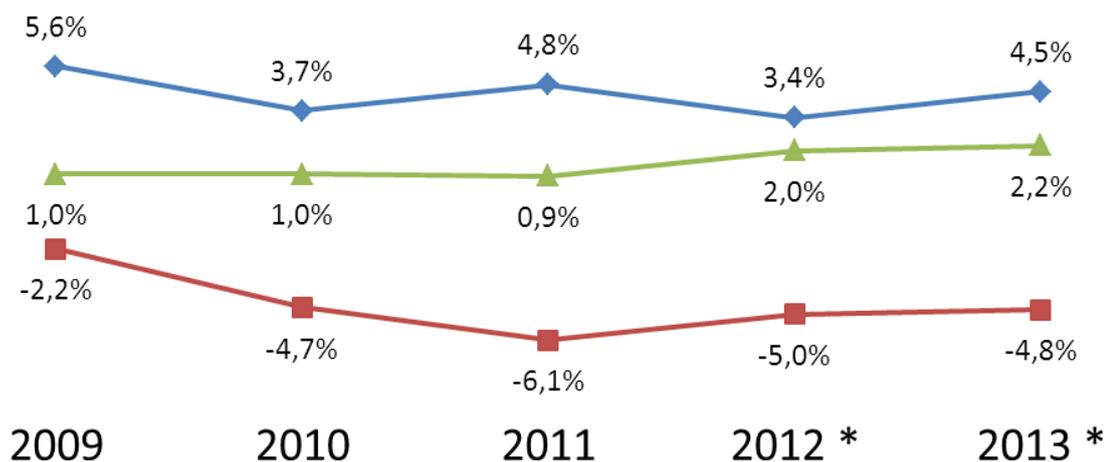
- Taux de croissance : 4,5% du PIB;
- Déficit budgétaire: 4,8% du PIB;
- Prix moyen du pétrole: 105 \$US/baril;
- Taux de change: 8,5 DH/\$US.

1.2 Les principaux défis:

- Persistance des retombées de la crise économique mondiale ainsi que la situation dégradée des finances publiques et le marché du travail dans la zone euro principal partenaire économique de notre pays;
- Fluctuations et augmentation des prix du pétrole et des matières premières;
- Influence des changements climatiques sur le secteur agricole;
- Poursuite du repli des réserves de change et son impact sur les conditions de financement de l'économie nationale .

Evolution des indicateurs macroéconomiques

—◆— taux de croissance —■— taux du déficit budgétaire —▲— Taux d'inflation



(*) Prévisions

1.2 Ressources et dépenses de l'Etat

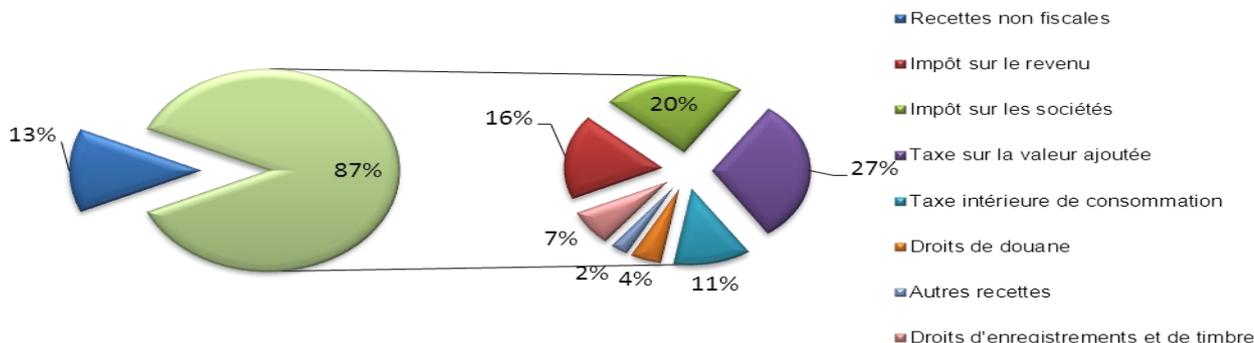
1.2.1 les ressources

I– Ressources de l'Etat	Prévisions de ressources (*)2012	Prévisions des ressources 2013	Variation absolu	Pourcentage des variations
- Ressources du Budget de l'Etat	255 962	283 505	27 543	10,8%
- Impôts directs et taxes assimilés, dont:	71 480	77 546	6 066	8,5%
✓ Impôt sur les sociétés	41 543	42 538	995	2,4%
✓ Impôt sur le revenu	28 959	32 947	3 988	13,8%
- Impôts indirects, dont:	75 624	78 932	3 308	4,4%
✓ Taxe sur la valeur ajoutée	53 457	56 168	2 711	5,1%
✓ Taxe intérieure de consommation	22 166	22 764	598	2,7%
- Droits de douane	12 070	9 076	-2 994	-24,8%
- Droits d'enregistrement et de timbre	13 690	13 843	153	1,1%
- Produits des cessions de participations de l'Etat	3 200	---	---	---
- Produits de monopoles, d'exploitations et des participations financières de l'Etat	11 380	12 563	1 183	10,4%
- Produits et revenus du domaine	465	465	---	---
- Ressources diverses	2 352	5 184	2 832	120,4%
- Recettes d'emprunts, dons et legs	65 700	85 896	20 196	30,7%
- Ressources des budgets des services de l'Etat gérés de manière autonome	2 649	3 095	446	16,8%
- Ressources des comptes spéciaux du Trésor	55 901	59 313	3 412	6,1%
Total des ressources de l'Etat	314 512	345 913	31 401	10%
II– Charges de l'Etat	Les montants des charges	Les montants des charges	Variation absolu	Pourcentage des variations
- Dépenses de fonctionnement du budget général	187 840	199 260	11 420	6,1%
- Dépenses de personnel	93 508	98 000	4 492	4,8%
- Dépenses de matériel et dépenses diverses	29 049	30 184	1 135	3,9%
- Charges communes	62 618	68 410	5 793	9,3%
- Dépenses imprévues et dotations provisionnelles	2 666	2 666	0	0%
- Dépenses en intérêts et commissions se rapportant à la dette publique	20 245	22 392	2 148	10,6%
- Dépenses relatives aux amortissements de la dette à moyen et long terme	22 498	16 877	-5 621	-25%
Dépenses d'exploitation des SEGMA	1 908	2 229	322	16,9%
Dépenses d'investissement du budget général	59 133	58 905	-228	-0,4%
Dépenses d'investissement des SEGMA	742	865	123	16,6%
Dépenses des comptes spéciaux du Trésor	54 404	57 674	3 270	6,0%
Total des charges de l'Etat	346 770	358 203	11 433	3,3%

(*) Adoption d'une nouvelle classification au niveau de la publication des données financières et ce, conformément aux critères reconnus sur le plan international.

1.2.1 Recettes fiscales

1.2.1.1 Répartition des recettes fiscales du budget général au titre de LF 2013*



* Sans compter les recettes d'emprunts, dons et legs

Les impôts indirects représentent environ 44% des recettes fiscales avec un montant de 78,9 MMDH, contre 75,6 MMDH en 2012, dont :

- ✓ 56,2MMDH au titre de la TVA, soit 31,3% des recettes fiscales;
- ✓ 22,7MMDH au titre de TIC, soit 12,7% des recettes fiscales.

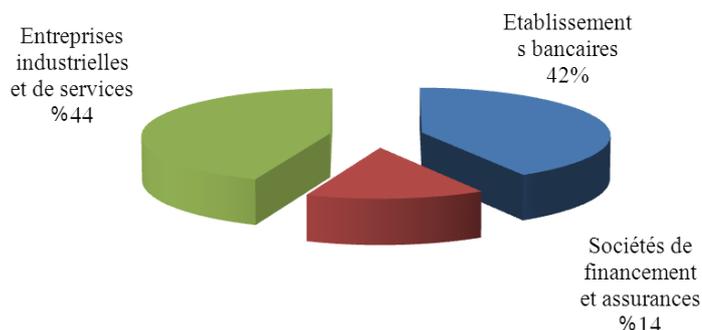
Les impôts directs représentent 43,2 % des recettes fiscales avec un montant de 77,5 MMDH contre 71,4 MMDH en 2012, dont :

- ✓ 42,5MMDH au titre de l'IS, soit 23,7% des recettes fiscales;
- ✓ 32,9 MMDH au titre de l'IR, soit 18,4 % des recettes fiscales.

1.2.1.2 Les 100 premiers gros contribuables de l'IS au titre des années 2011 et 2012

Catégories de contribuables		Etablissements bancaires	Entreprises industrielles et de services	Société de financement et assurances	Total
Réalizations 2011	Nombre des sociétés	20	52	28	100
	Montant en MDH	6 253	7 165	2 241	15 659
Réalizations 2012	Nombre des sociétés	20	52	28	100
	Montant en MDH	7 062	7 478	2 456	16 996

Répartition des recettes par catégories des 100 premiers gros contribuables de l'IS au titre de l'année 2012



Pour plus de précisions sur les mesures fiscales, il est recommandé de prendre contact avec la Direction Générale des Impôts à l'adresse suivante : www.tax.gov.ma

Concernant les mesures douanières, il est recommandé de prendre contact avec l'Administration des Douanes et Impôts Indirects à l'adresse suivante : www.douane.gov.ma

1.2.1 Recettes fiscales

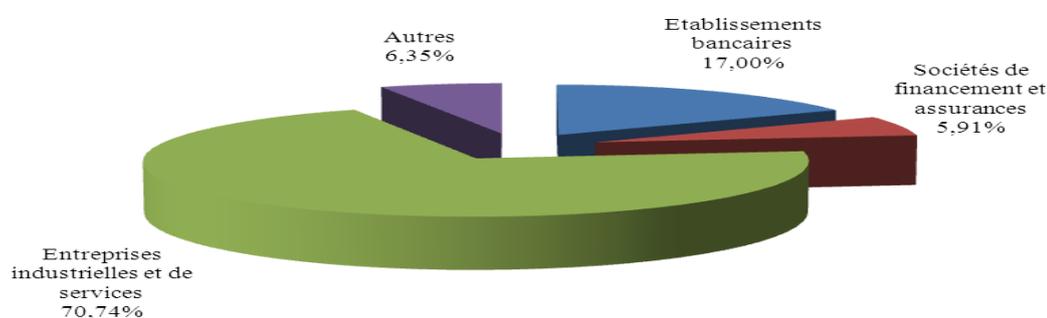
1.2.1.3 Impôt sur les sociétés par catégorie de contribuables en MDH

Catégories de contribuables	LF 2012	Actualisation des prévisions 2012 *	LF 2013**
Etablissements bancaires	7 062	7 062	7 231
Etablissements publics	29 387	29 387	30 090
Société de financement et assurances	2 456	2 456	2 514
Autres	2 638	2 638	2 703
Total	41 543	41 543	42 538

(*) maintien des prévisions

(**) prévisions

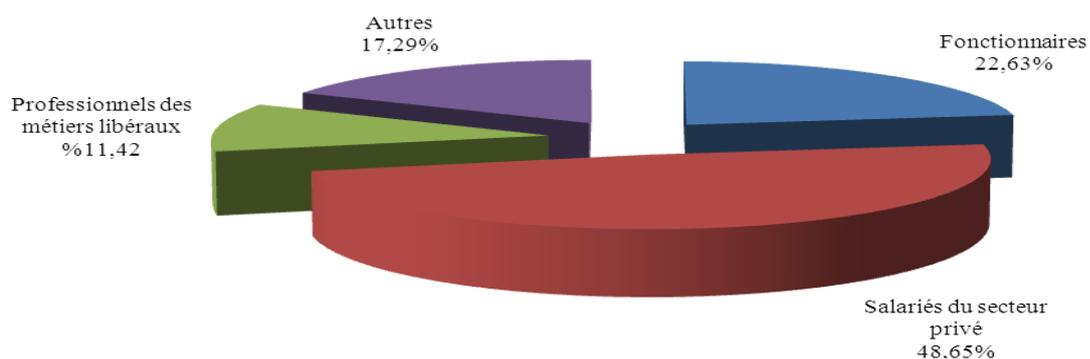
Répartition de l'IS par catégorie de contribuables au titre de LF



1.2.1.4 Impôt sur les revenus par tranche de revenus en MDH

Catégories de contribuables	LF 2012	Prévisions des réalisations 2012	LF 2013*
Fonctionnaires	6 660	6 970	7 457
Salariés du secteur privé	14 480	15 250	16 029
Professionnels des métiers libéraux	3 185	3 332	3 763
Autres	4 634	4 747	5 698
Total	28 959	30 299	32 947

Répartition de l'IR par tranche de revenus au titre de LF 2013



1.2.1 Exonérations fiscales

1.2.1.5 Répartition des dépenses fiscales par nature des bénéficiaires au titre des années 2011 et 2012

Bénéficiaires	2011		2012	
	Nombre	Montant en MDH	Nombre	Montant en MDH
Entreprises	174	19 786	178	21 971
Promoteurs immobiliers	16	3 072	18	2 940
Agriculteurs	23	3 997	23	3 854
Exportateurs	13	3 003	13	4 389
Pêcheur	7	992	7	1 005
Etablissements de l'enseignement	14	61	14	59
Ménages	109	9 314	107	9 373
Salariés	19	1 697	19	1 769
Petits fabricants	10	510	10	540
Autres artistes	6	180	5	159
Services publics	56	3 468	56	4 780
Etat	28	3 092	28	3 437
Agence de développement	20	230	20	1 049
Etablissements publics	8	147	8	294
Autres	60	154	61	186
Total	399	32 722	402	36 310

1.2.1.6 Répartition des dépenses fiscales par secteur d'activité au titre des années 2011 et 2012

Secteurs d'activité	2011		2012	
	Nombre de mesures recensées	Montant en MDH	Nombre de mesures recensées	Montant en MDH
Activités immobilières	41	5 446	44	6 317
Agriculture, pêche	31	4 326	31	4 164
Edition, Imprimerie	4	237	4	241
Electricité et gaz	4	1 394	4	988
Exportations	12	3 003	12	4 389
Industrie automobile et chimique	5	343	5	392
Industrie alimentaires	14	2 696	14	2 830
Secteur financier	40	1 513	40	1 703
Prévoyance sociale	18	2 814	18	2 955
Régions	28	929	28	1 667
Santé, secteur social	53	1 592	52	1 725
Transport	20	1 403	19	1 217
Services publics	15	1 970	16	2 254
Tourisme	4	636	4	446
Mesures profitant à tous les secteurs	27	3 575	27	4 087
Autres secteurs	83	846	84	933
Total	399	32 722	402	36 310

* Définition des dépenses fiscales : de nombreuses dérogations continuent à marquer le système fiscal sous forme d'exonérations, réductions, abattements ou taux préférentiels. Les dérogations représentent un enjeu budgétaire important. Elles sont appelées « dépenses fiscales » parce que leur effet sur le budget de l'Etat est comparable à celui des dépenses publiques.

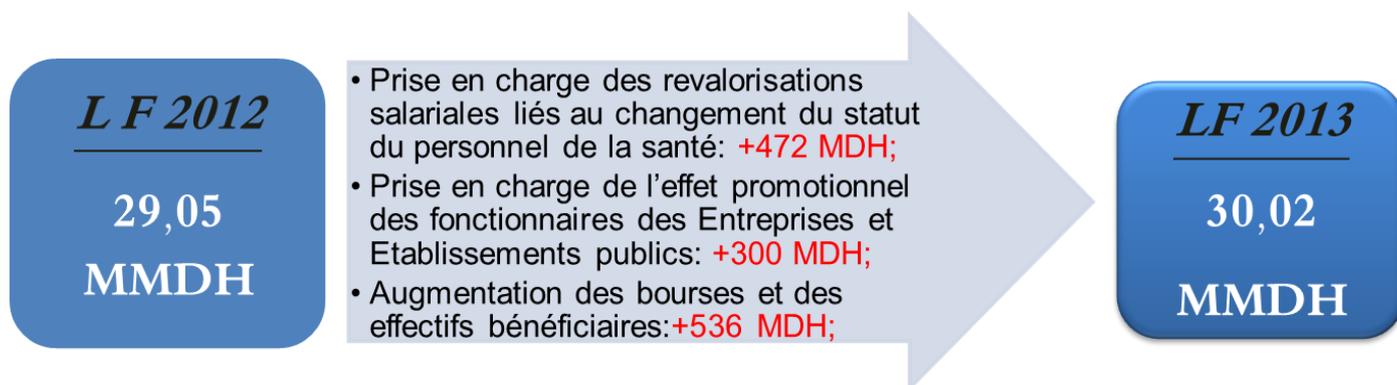
1.2.2 Dépenses

Evolution des dépenses du budget général au titre des années 2012 et 2013

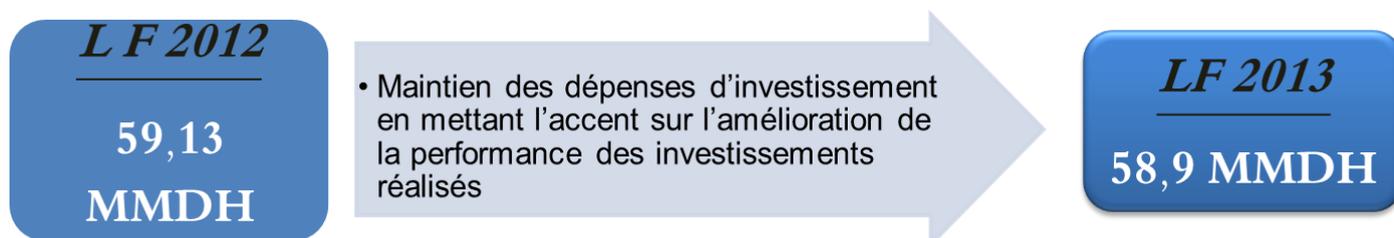
Masse salariale



Dépenses du matériel et dépenses diverses



Investissement



1.3 Dette publique

Dette publique	2010	2011	2012*	2012**
Dette extérieure publique du Trésor				
Encours de la dette extérieure publique du Trésor en MDH	173 805	189 108	208 610	217 497
Dont la dette extérieure du Trésor				
Encours de la dette extérieure du Trésor en MDH	92 353	99 581	111 233	111 729
En % du PIB	12,1 %	12,4 %	13,1 %	12,8 %
Dette intérieure du Trésor				
Encours de la dette intérieure du Trésor en MDH	292 252	331 342	385 664	382 834
En % du PIB	38,3 %	41,3 %	46,0 %	44,0 %
Total de la dette du Trésor				
Encours de la dette du Trésor en MDH	384 605	430 923	496 897	494 563
En % du PIB	50,30%	53,70 %	58,5 %	56,8 %
Charges en intérêts en MDH	17 522	18143	19 926	20 245
En % du PIB	2,30 %	2,30 %	2,3%	2,3 %
Dette du Trésor par Habitant en DH	12 075	13 364	15 244	15 172
Dette extérieure des EEPs en MDH	81 452	89 527	97 377	105 768

1- Sensibilité par rapport au taux d'intérêt

Dette intérieure

Une augmentation d'un point de base du taux d'intérêt, soit 0,01%, engendre une augmentation de 28 millions DH des charges de la dette, soit une augmentation des charges de 0,2%.

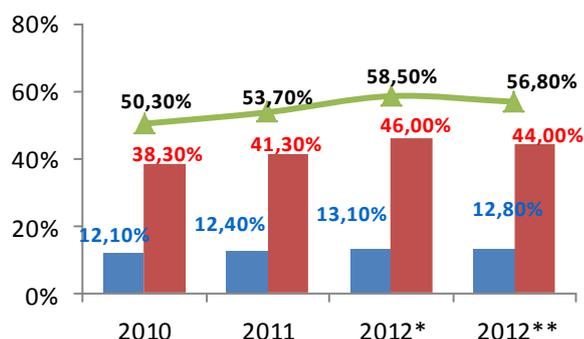
Dette extérieure

Une augmentation d'un point de base du taux d'intérêt, soit 0,01%, engendre une augmentation de 3,3 millions DH des charges de la dette, soit une augmentation des charges de 0,1%.

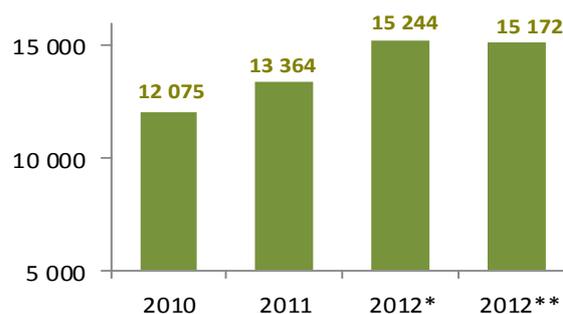
2- Sensibilité par rapport au taux de change

Dans les scénarii d'extrême volatilité de l'euro par rapport au \$US (Appréciation/dépréciation de 15% par rapport au niveau observé de l'Euro/\$US à fin 2011), l'impact absolu de change sur le stock et le service de la dette extérieure du Trésor ne dépasserait pas 0,28%.

Evolution de la dette du Trésor en % du PIB
Dette intérieure du Trésor Dette extérieure du Trésor



Evolution de la dette du trésor par Habitant en DH



* Sous l'hypothèse de la réalisation d'un volume de tirages sur emprunts extérieurs du Trésor de l'ordre de 19,6 milliards DH.

** Hypothèse de la LF 2012 : un volume de tirages sur emprunts extérieurs du Trésor de l'ordre de 20 milliards DH.

2. Les orientations de la LF 2013

- Le soutien de la croissance économique et l'amélioration de la compétitivité des entreprises nationales.
- Le développement du capital humain et la lutte contre la pauvreté et les disparités sociales et spatiales.
- La mise en œuvre des réformes institutionnelles et structurelles.
- Le rétablissement progressif des équilibres macro-économiques.

2.1 Le soutien de la croissance économique et l'amélioration de la compétitivité des entreprises nationales.

2.1.1 La poursuite de la politique volontariste des investissements publics

Infrastructures portuaires (2,3 MMDH)



Réalisations de l'année 2012

- ◆ Les quatre dernières années ont été marquées, notamment, par la construction du port de Boujdour, l'extension des plateformes portuaires de Dakhla et de M'diq ainsi que l'ouverture d'une passe à la lagune de Marchica à Nador.
- ◆ A fin août 2012, le Maroc compte 38 ports dont 13 ports ouverts au commerce extérieur, 10 ports de pêche à vocation régionale, 9 ports de pêche à vocation locale et 6 ports de plaisance.

Les projets programmés au titre de l'année 2013

- ◆ Les travaux de réalisation de la phase 1 du projet du port de Tanger Med II (693 MDH);
- ◆ Le lancement des travaux du nouveau port de Safi pour l'importation du charbon (400 MDH);

Programme ferroviaire (9,3 MMDH)



Réalisations de l'année 2012:

- ◆ L'état d'avancement des réalisations physiques du projet de la Ligne à Grande Vitesse, à fin juin 2012, est globalement de 44% (foncier : 58%, génie-civil: 52%, équipements ferroviaires : 49%, matériel roulant : 31% et installations terminales : 33%). Les engagements financiers s'élèvent à 18 MMDH, soit 90% du budget estimatif.

Les projets programmés au titre de l'année 2013

- ◆ La poursuite de la réalisation des travaux du Train à Grande Vitesse (TGV);
- ◆ La construction de la troisième ligne ferroviaire entre Kenitra et Casablanca;
- ◆ L'électrification de la ligne Fès-Oujda;
- ◆ L'amélioration du niveau d'électrification de la ligne Marrakech-Settat.

Programme autoroutier (5,3 MMDH)



Réalisations de l'année 2012

- ◆ Les travaux relatifs à l'élargissement de l'autoroute Casablanca – Rabat de 2 x 3 voies sur une distance de 57,3 km ont enregistré à fin Septembre 2012 un avancement de 95%;
- ◆ L'accélération de la mise en œuvre du deuxième Programme National de Routes Rurales a permis de passer d'un taux d'interconnexion des populations rurales de 54 % en 2005 à 74 % à fin septembre 2012;
- ◆ L'achèvement du dernier maillon de la rocade méditerranéenne reliant Tétouan à Jebha sur 120 Km.

Les projets programmés au titre de l'année 2013

- ◆ La poursuite de la réalisation de l'autoroute périphérique de contournement de Rabat sur une longueur de 41 km;
- ◆ L'achèvement des travaux de construction de l'autoroute Berrechid - Beni Mellal sur une longueur de 173 km;
- ◆ Lancement des travaux de construction de l'autoroute reliant El Jadida à Safi sur une longueur de 140 km;
- ◆ La poursuite du programme de réalisation des voies express notamment sur le tronçon Taza – Al Hoceima (150 km) et le tronçon Selouane – Ahfir (101 km) et le parachèvement de dédoublement de l'axe Oujda Nador et le tronçon Larache – Ksar El Kebir et la pénétrante de Berrechid ;
- ◆ près de 50 ouvrages et un linéaire de 2.000 Km de routes bénéficieront de travaux de maintenance.

2.1.1 La poursuite de la politique volontariste des investissements publics

Préservation de l'environnement (800 MDH)



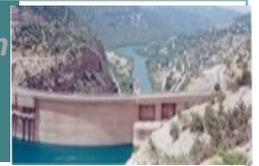
Réalisations de l'année 2012:

- ◆ A fin mai 2012, 14 décharges contrôlées ont été réalisées et quatre sont en cours de réalisation. En outre, 21 décharges sauvages ont été réhabilitées et cinq plans directeurs provinciaux de gestion des déchets ménagers sont élaborés.

Les projets programmés au titre de l'année 2013

- ◆ La mise à niveau et la réhabilitation de 14 décharges spontanées pour un investissement global de 42 MDH, et le lancement de la réalisation de 9 décharges contrôlées pour un investissement global de 491 MDH.
- ◆ La poursuite de la mise en œuvre du Programme National d'Assainissement Liquide et le Programme National des Déchets Ménagers;
- ◆ L'institution à partir du 1er janvier 2013 d'une taxe écologique sur les matières et produits entrant dans la fabrication des plastiques destinés aux emballages. Le produit de ladite taxe d'un montant annuel approximatif de 230 MDH.

Programme de construction des barrages (12,5 MMDH)



Réalisations de l'année 2012:

- ◆ L'achèvement de deux grands barrages à savoir, le complexe Tamadrout-Koudiat El Garn dans la province de Settat et le barrage Taskourt dans la Province de Chichaoua;
- ◆ Le démarrage des travaux sur le barrage Kharroub sur l'Oued Kharroub dans la Wilaya de Tanger pour un coût de 1.300 millions de dirhams;
- ◆ Le nombre de petits barrages réalisés à fin 2012 dépasserait les 100 ouvrages.

Les projets programmés au titre de l'année 2013

- ◆ L'achèvement des barrages de Tamalout dans la province de khénifra, de Tiouine sur l'Oued Iriri dans la Province de Ouarzazat, de Martil situé sur l'Oued Mhijrate à 15 Km de ville de et le barrage Timikt sur l'Oued Assif N'Ifer dans la Province d'Errachidia;
- ◆ La poursuite des travaux de construction de 11 grands barrages.



Développement de l'énergie renouvelable (223 MDH)

Réalisations de l'année 2012:

- ◆ L'achèvement de la réalisation de 1400 MW de puissance nouvelle et de différents réaménagements électriques, pour la période 2008-2012, avec un investissement total de l'ordre de 14 milliards de dirhams;
- ◆ La réalisation de la première phase de la centrale solaire d'Ouarzazate d'une capacité de 160 MW portant sur un investissement estimé à 6,8 milliards de dirhams, adjugée en Septembre 2012 au consortium international composé de la firme saoudienne « Acwa Power » à hauteur de 95% et des sociétés espagnoles Aires Ingeniera et Sistemas et TSK Electronica et Electricidad à hauteur de 5%.

Les projets programmés au titre de l'année 2013

- ◆ L'accélération du programme de l'efficacité énergétique et des énergies alternatives;
- ◆ Le démarrage effectif des travaux de construction de la première phase du complexe solaire d'Ouarzazate;
- ◆ La poursuite des travaux d'études portant sur les autres sites concernés par le programme solaire marocain à savoir Ain Beni Mathar, Fom Al Oued, Boujdour et Sebkhah Tah.

2.1.2 Soutien des petites et moyennes entreprises

1. L'institution d'un taux de l'impôt sur les sociétés de 10% pour les sociétés qui réalisent un bénéfice inférieur ou égal à 300 000 dirhams et ce au titre des exercices ouverts à compter du 1er janvier;
2. La prorogation du délai d'application des mesures d'encouragement en faveur des contribuables nouvellement identifiés et qui exerçaient des activités dans le secteur informel afin de leur permettre de s'intégrer dans le tissu économique jusqu'au 31 décembre 2013 ;
3. La prorogation du bénéfice de la réduction de l'impôt sur les sociétés pour les opérations d'introduction en bourse réalisées entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2016 par ouverture ou augmentation de capital ;
4. Le relèvement du taux de l'impôt retenu à la source sur les produits des actions, parts sociales et revenus assimilés de 10% à 15% dans le but d'assurer une équité fiscale par rapport aux taux applicables aux autres catégories de revenus et d'encourager l'autofinancement des sociétés;
5. L'institution d'un régime permettant d'assurer une neutralité fiscale au profit des opérations de prêt de titres;
6. L'exonération totale des revenus et profits de capitaux mobiliers réalisés dans le cadre du plan d'épargne entreprise (PEE) à condition qu'ils soient réinvestis dans ledit plan pendant une période de 5 ans et ce, en vue d'encourager les salariés à se constituer, avec l'aide de leur entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières et promouvoir ainsi l'épargne salariale;
7. Annulation des majorations et pénalités de retard en vue d'encourager les contribuables à régler leurs arriérés d'impôts, droits et taxes ;
8. La prorogation du régime transitoire des fusions jusqu'au 31 décembre 2016 pour encourager la restructuration et l'intégration des entreprises et améliorer leur compétitivité ;
9. La mise en œuvre des programmes « Moussanada », « Imtiaz » et « Inmaa » pour le soutien des entreprises disposant d'un fort potentiel de croissance (400 MDH);
10. Le soutien de l'innovation par la mise en œuvre des mécanismes « Intilak » et « Tatwir » et le soutien de la recherche et développement dans les technologies avancées (110 MDH).

2.1.3 L'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale à travers le renforcement de l'appareil productif



Le soutien des programmes de la vision touristique 2020 (595 MDH)

- ◆ La valorisation des investissements réalisés dans le cadre de nouvelles stations touristiques;
- ◆ La poursuite des opérations de la promotion touristique (480 MDH);
- ◆ La sensibilisation et la formation dans le domaine touristique durable.



La modernisation du secteur de la pêche maritimes (340 MDH)

- ◆ Le lancement de l'opération d'aménagement de littoral pour le développement de l'aquaculture;
- ◆ La poursuite de construction des villages de pêcheurs et des points de débarquement aménagés;
- ◆ La consolidation du système de protection des ressources halieutiques;
- ◆ La création de deux nouveaux centres de formation à Tanger et à Sidi Ifni.
- ◆ L'accélération de l'opérationnalisation de dix villages de pêcheurs au niveau des provinces du sud.



La poursuite de la réalisation des programmes inscrits dans le cadre des Piliers I et II (8,3 MMDH)

- ◆ Le soutien à l'investissement agricole privé;
- ◆ Le renforcement des opérations de commercialisation des produits des pôles agricoles;
- ◆ L'appui au programme de sécurisation de la production céréalière et des légumineuses contre les aléas climatiques;
- ◆ L'extension des réseaux d'irrigation et le soutien des projets de valorisation des terres agricoles.

La valorisation des produits de l'artisanat (330 MDH)

- ◆ L'aménagement des espaces pour la valorisation des produits de l'artisanat (52 MDH);
- ◆ L'intensification des opérations de la promotion;
- ◆ la mise en place de six nouvelles marques déposées et le lancement de la construction des villages d'artisans;
- ◆ L'équipement de certaines Dar Sanaa dans le domaine du textile au profit de la femme rurale.



Développement des exportations (200 MDH)

- ◆ La mise en œuvre des contrats relatifs au développement des exportations pour améliorer l'offre d'exportation et de faciliter l'accès à de nouveaux marchés;
- ◆ L'accompagnement des entreprises exportatrices dans la certification internationale de leurs produits.

2.1.3 L'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale à travers le renforcement de l'appareil productif

Maroc Numeric 2013 (5,2 MMDH au titre de la période 2009-2013)



L'objectif assigné à cette stratégie au titre de l'année 2013 est:

- ◆ L'élaboration de la stratégie de formation initiale en TI en adéquation avec le marché de l'emploi;
- ◆ L'élaboration de la stratégie nationale du développement du contenu numérique et la mise en œuvre du plan d'action national pour le passage de la version 4 à la version 6 du protocole d'adressage IP;
- ◆ L'intégration des systèmes d'information dans les Petites et Moyennes Entreprises.



Accélération de la mise en œuvre du Pacte National pour l'Emergence Industrielle
(590 MDH)

1- Le développement des Métiers Mondiaux du Maroc;

Offshoring

- ◆ L'extension des centres de Casanearshore et Rabat Technopolis
- ◆ L'achèvement des travaux de construction des centres de Fès Shore, Tétouan shore et Oujda shore.

Automobile

- ◆ La poursuite de réalisation de deux P2I intégrées de Kénitra et de Tanger.

Electronique

- ◆ La poursuite de la réalisation de 5 zones industrielles à Casablanca, à Kénitra, à Tanger et à Mohammedia.

Aéronautique et Spatial

- ◆ La poursuite de l'attractivité des investisseurs étrangers: le projet de BOMBARDIER (200 millions de dollars pour une création prévisible de 850 emplois direct).

2- Le développement des nouveaux secteurs industriels à forte valeur ajoutée: les Industries Chimiques et Parachimiques et l'industrie pharmaceutique;

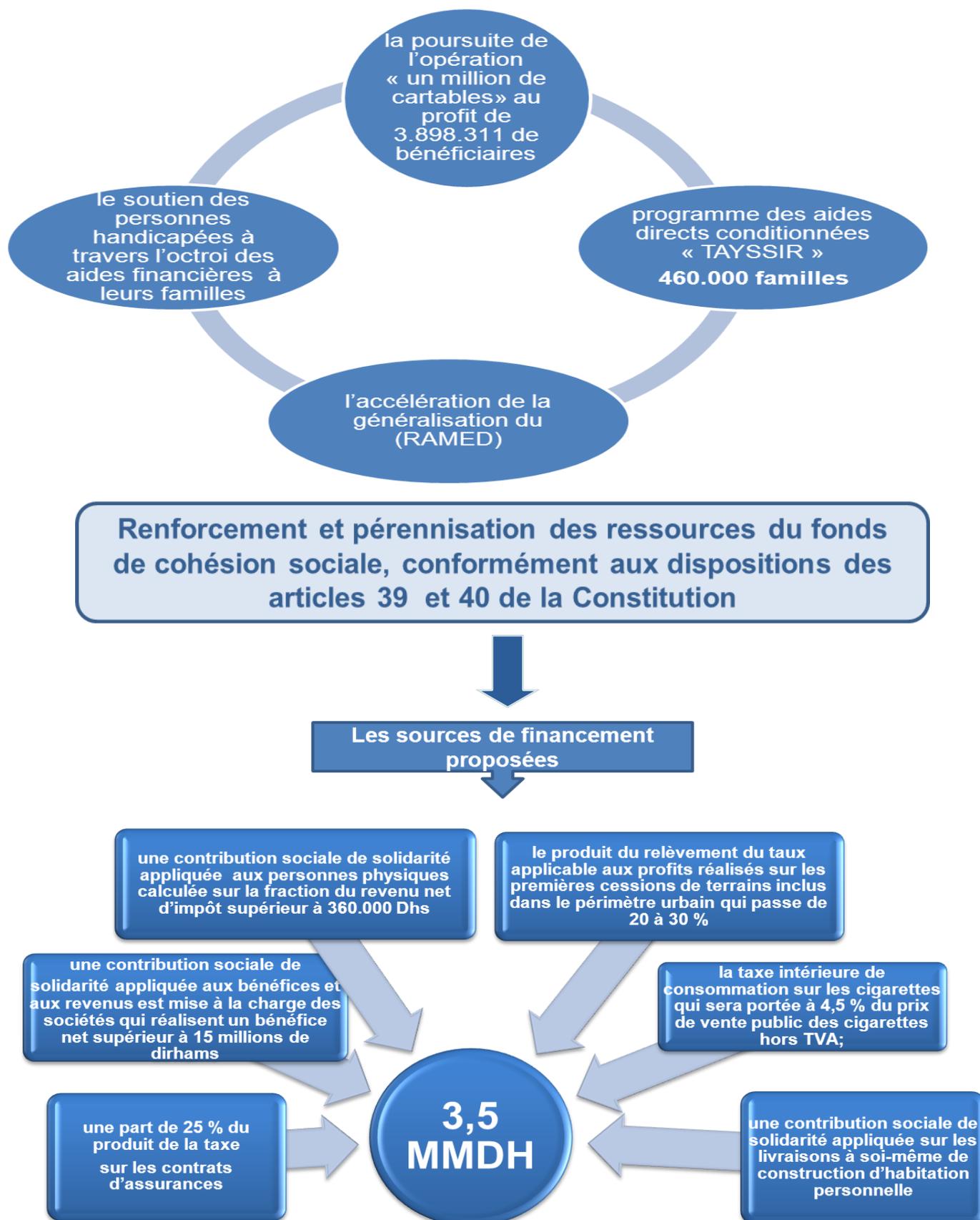
3- Le développement de la sous traitance industrielle, du transfert de technologie et de l'intégration industrielle à travers le développement d'un tissu industriel cosmopolite autour de grands projets, tels que Renault et Bombardier et l'industrie lié aux chemins de fer;

4- La qualification des ressources humaines à travers la mise en œuvre des programmes de formations dans les domaines de l'industrie automobile, de l'électronique et l'aéronautique et l'attractivité des investissements dans le domaine de formation de haute qualité: l'Ecole Centrale de Casablanca (100 MDH);

5- La finalisation de la construction de deux instituts de Formation aux Métiers de l'Industrie Automobile (IFMIA) de Casablanca et de Kénitra, et le lancement des travaux de construction d'un nouveau institut de formation aux métiers de l'industrie de l'automobile à Tanger et son internat.

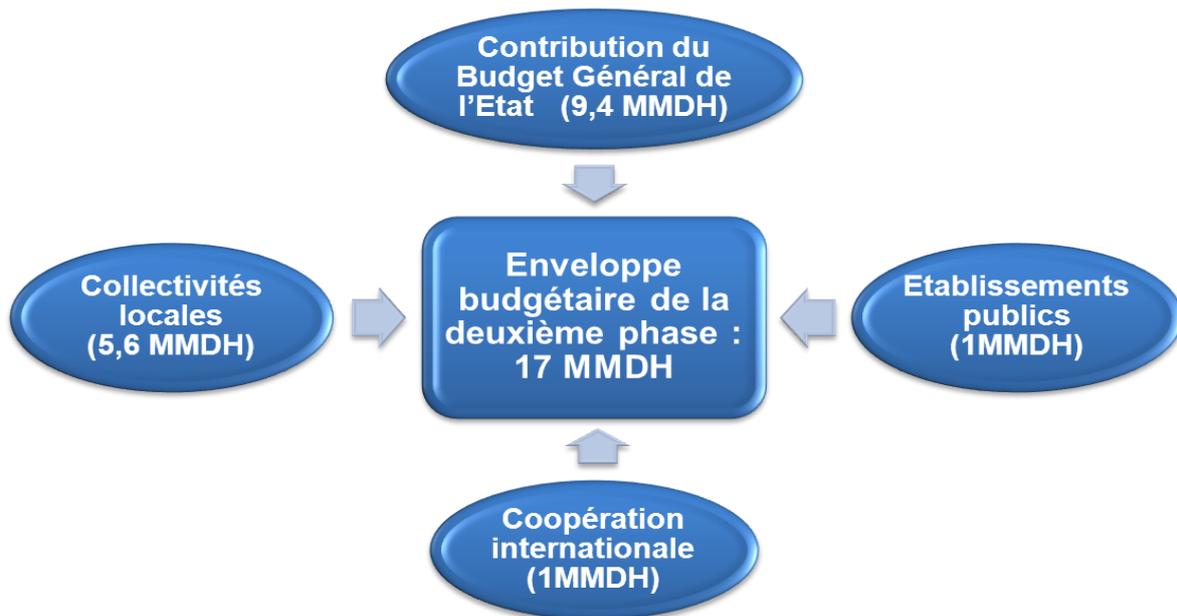
2.2 Le développement du capital humain et la lutte contre la pauvreté et les disparités sociales et spatiales.

♦ 2.2.1 Le renforcement des mécanismes de ciblage des populations vulnérables: Articles 31 et 34 de la constitution



2.2.2 La poursuite de la mise en œuvre de la seconde phase de l'INDH

◆ Les sources de financement de l'initiative



◆ Les objectifs de l'initiative dans sa seconde phase:

- ◆ Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural, qui cible 701 communes rurales;
- ◆ Le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain, qui couvre 530 quartiers urbains;
- ◆ Le programme de lutte contre la précarité qui vise à améliorer la prise en charge et à favoriser la réinsertion familiale et sociale ;
- ◆ Le programme transversal qui a pour objet l'accompagnement des acteurs en charge du développement humain par le soutien des actions de formation, le renforcement des capacités et la communication ;
- ◆ Le programme de mise à niveau territoriale.

Il convient de souligner que, pour la mise en oeuvre de cette deuxième phase de l'INDH, une attention particulière est accordée par le Gouvernement aux actions créatrices de richesses et d'emploi, à l'accélération du développement des zones montagneuses, à l'élargissement de la participation des femmes, des jeunes et des personnes aux besoins spécifiques, au renforcement du contrôle et de l'évaluation de la mise en oeuvre des projets et à la convergence avec les politiques publiques sectorielles.



2.2.3 Accord d'une grande importance au monde rural et aux zones montagneuses

- ◆ Le programme de mise à niveau territoriale profitera à environ un million de bénéficiaires habitants 3.300 douars relevant de 22 provinces. Il vise l'amélioration des conditions de vie des populations de certaines zones montagneuses ou enclavées et la réduction des disparités en matière d'accès aux infrastructures de base, aux équipements et aux services de proximité. Ledit programme, qui sera mis en place entre 2011 et 2015 se focalise sur les domaines des routes, de l'eau potable, de l'électricité et des services de la santé et de l'enseignement ainsi que la mise à disposition des fonctionnaires du ministère de l'enseignement et de la santé un habitat de fonction.
- ◆ Le coût global de ce programme est estimé à 4,9 MMDH, répartis selon les axes d'intervention suivants:

Programmes	Départements/Etablissements concernés	Quotas (en MDH)	Le pourcentage de financement de chaque département
Routes	Ministère de l'intérieur	1.700	%68
	Ministère de l'équipement et du transport	600	%24
	Ministère de l'agriculture et de la pêche maritimes	200	%8
	Total	2.500	%100
Electrification	Ministère de l'intérieur	302	%26
	L'office national de l'électricité	770	%66
	Les bénéficiaires	90	%8
	Total	1.162	%100
Eau potable	Ministère de l'intérieur	452	%62
	Office national de l'eau potable	273	%38
	Total	725	%100
Santé	Ministère de l'intérieur	10	%13
	Ministère de la santé	65	%87
	Total	75	%100
Logement de fonction au profit des enseignants	Ministère de l'intérieur	200	%44
	Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique	250	%56
	Total	450	%100
Total général		4.912	

Par ailleurs, il sera procédé au relèvement des ressources du fonds pour le développement rural et des zones de montagnes d'un milliard de dirhams au titre de l'année 2012 à 1,5 milliard de dirhams en 2013 en vue d'assurer la déclinaison des politiques sectorielles au niveau des zones enclavées et de montagnes.

3. Les secteurs sociaux

3.1 La mise à niveau du système éducatif (42,37 MMDH)

- ✓ Construction de 569 établissements scolaires;
- ✓ Lancement d'un programme de construction de 80 collèges avec internats et 60 lycées avec 30 internats;
- ✓ Lancement de la construction de 50 écoles communautaires;
- ✓ Réalisation de la première tranche de remplacement de 25 constructions scolaires en préfabriqué.



Les indicateurs	Prévisions 2011-2012	Réalisations 2011-2012	Réalisation en %	Prévisions 2012-2013
- Taux spécifique de scolarisation dans le primaire	97,5%	97,90%	100,4%	98%
-Taux spécifique de scolarisation dans le collégial	83,5%	83,7%	100,2%	84%
- Taux d'abandon pour le primaire	3,2%	5,4%	59%	2,9%
- Taux d'abandon pour le collégial	9,7%	13,4%	72%	9,1%
- Nombre de bénéficiaires du programme « Tayssir »	670 000	670 000	100%	783 000
- Initiative 1 million de cartable	4 049 572	3 858 000	95%	3 898 311
- Nombre de bénéficiaires des cantines scolaires	1 239 000	1 257 346	98%	1 380 586
- Nombre de bénéficiaires des internats	105 000	98 583	93%	117 361

3.2 Le développement de l'université (9,66 MMDH)

- ✓ Lancement des travaux pour la construction de 6 nouveaux établissements universitaires, la Faculté de médecine et de pharmacie à Agadir et à Tanger, l'Ecole Supérieure de Technologie à Béni Mellal, l'Ecole Supérieure de Technologie à El kelaâ des Sraghna, l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion à Dakhla et la Faculté de Science de Charia à Es Smara ;
- ✓ Extension et la réhabilitation des infrastructures des établissements universitaires pour accueillir 509.076 au titre de l'année 2012-2013;
- ✓ Lancement des travaux de construction de 24 amphithéâtres supplémentaires;
- ✓ Augmenter les filières à caractère professionnalisant pour atteindre 1.160 filières en 2012-2013 (63% de l'offre actuel);
- ✓ Extension de la capacité d'accueil des cités à travers la mise en place de 19.000 lits supplémentaires
- ✓ Ouverture de 6 nouveaux restaurant universitaires.



Les indicateurs	Prévisions 2011-2012	Réalisations 2011-2012	Réalisation en %	Prévisions 2012-2013
- Nombre d'étudiants	413.970	437.106	106%	509.706
- Nombre de bénéficiaires des bourses	177.000	177.000	100%	216.800
- Capacité d'accueil des cités universitaires	44.000	54.000	123%	70.000
- Nombre de repas servis dans les cités	11.480.000	10.500.000	91%	12.000.000

3. Les secteurs sociaux

3.3 Secteur de la santé (12,37 MMDH)

- ✓ Mise en place de 30 unités d'urgence médicale de proximité;
- ✓ Mise en place de 8 SAMU et opérationnalisation de 15 SAMUR;
- ✓ Initiation du transport sanitaire médicalisé par hélicoptère;
- ✓ Développement des pôles d'urgence médicales spécialisés;
- ✓ Le renforcement de la disponibilité, de l'accessibilité et de la traçabilité de médicaments et des dispositifs médicaux vitaux au niveau des filières des soins d'urgence;
- ✓ Mise à niveau des hôpitaux prévus dans le cadre de l'extension de la réforme hospitalière à 21 hôpitaux;
- ✓ Poursuite des travaux de construction des hôpitaux régionaux, provinciaux et locaux;
- ✓ Achèvement des travaux de construction et d'équipement du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) d'Oujda;
- ✓ Lancement des études pour la construction des CHU d'Agadir et de Tanger ;
- ✓ Mise en place de services de santé mentale dans l'ensemble des hôpitaux régionaux;
- ✓ Poursuite des travaux de construction des centres d'oncologie de proximité (Beni mellal, Ouarzazate, Tétouan et Errachidia) et des centres régionaux d'oncologie (Laayoune, Meknès, Oujda, Tanger et Safi);
- ✓ Mise à niveau des maternités et la modernisation de leurs équipements;
- ✓ Renforcement des actions accompagnant la généralisation du RAMED.



Les indicateurs	Prévisions 2012	Réalisations 2012	Réalisations en %	Prévisions 2013
- Pourcentage national des accouchements en milieu surveillé	95	94	98,9%	95
- Nbre d'habitants par médecin généraliste	4.900	3.140	64%	4.800
Nbre d'habitants par médecin spécialiste	16.000	10.666	66,7%	16.000
-Nbre d'habitants par infirmier	1.820	1098	60%	1.820

- ◆ Le taux de mortalité maternelle est de 112 pour 100.000 naissances vivantes selon les données de l'Enquête Nationale Démographique de 2010.
- ◆ Le taux de mortalité infantile est de 28,8 pour 1.000 naissances vivantes selon la dernière Enquête Nationale sur la Population et la Santé Familiale de 2011.

3.4 Secteur de l'habitat (4 MMDH)

- ✓ Elargissement du champ d'intervention du Fonds Solidarité Habitat et Intégration Urbaine à travers la réservation du produit de la taxe sur le fer à béton et 30 % du produit de la taxe sur le sable et d'élargir son champ d'intervention afin d'inclure les dépenses relatives au traitement et à l'intervention dans les tissus anciens et les bâtiments menaçant ruine ;
- ✓ Prolongement des exonérations fiscales accordées aux programmes de construction de logements à faible valeur immobilière jusqu'au 31 décembre 2020, afin de lutter contre l'habitat insalubre.



Les indicateurs	Prévisions 2012	Réalisations 2012	Réalisations en %	Prévisions 2013
Le nombre des villes sans bidonvilles	79	45	57%	79
Unités produites dans le cadre du programme de résorption des bidonvilles	280 000	219 000	78%	280 000

3.4 L'amélioration du contenu de la croissance économique en emplois

Des mesures d'accompagnement

- ✓ Prorogation jusqu'au 31 décembre 2016 du délai d'exonération de l'indemnité de stage mensuelle brute plafonnée à 6.000 dirhams versée au stagiaire, lauréat de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle, recrutés par les entreprises du secteur privé.
- ✓ Mise en place du programme "MOUBADARA" qui vise la promotion d'emplois d'utilité sociale dans le tissu associative;
- ✓ Mise en place du programme «TAATIR» destiné aux personnes diplômés n'ayant pas d'expérience professionnelle à travers l'octroi d'une bourse pour les besoins d'une formation technique dans des domaines spécifiques et d'encadrement;
- ✓ Lancement d'une étude pour l'évaluation du programme « TAEHIL » en complément aux travaux d'évaluation déjà réalisés concernant le programme « IDMAJ » et ceux en cours de réalisation concernant le programme "MOUKAWALATI".
- ✓ Mise en place des guichets spéciaux pour orienter les chercheurs d'emploi non diplômés vers un système de formation par apprentissage et les faire bénéficier des services offerts par l'ANAPEC.
- ✓ Création de 24.340 postes budgétaires au titre de l'année 2013 dont 11.800 postes réservés aux secteurs sociaux :
 - ✓ Education nationale : 8 000 postes budgétaires;
 - ✓ Santé : 2 300 postes budgétaires;
 - ✓ Justice : 1 000 postes budgétaires;
 - ✓ Enseignement supérieur : 500 postes budgétaires.



Principaux indicateurs:

Les indicateurs	Prévisions 2012	Réalisations 2012	Réalisations en %	Prévisions 2013
Insertion des chercheurs d'emploi dans le cadre du programme «IDMAJ»	60.000	33.508	55,85%	65.000
Amélioration de l'employabilité de demandeurs d'emploi dans le cadre du programme «TAEHIL»	20.000	14.254	71,27%	20.000
Accompagnement de porteurs de projets dans le cadre du programme «MOUKAWALATI»	2.000	1.843	92,15%	2.500
Nombre d'entreprises créées dans le cadre du programme « MOUKAWALATI»	500	307	61,40%	Toute personne désireuse de créer une entreprise

4. Soutien de la classe moyenne

98 Milliards de dirhams pour les charges des salaires des ressources humaines au sein de la fonction publique

◆ Les engagements du dialogue social du 26 Avril 2011:

◆ Le dialogue social central : 10,4 MMDH.

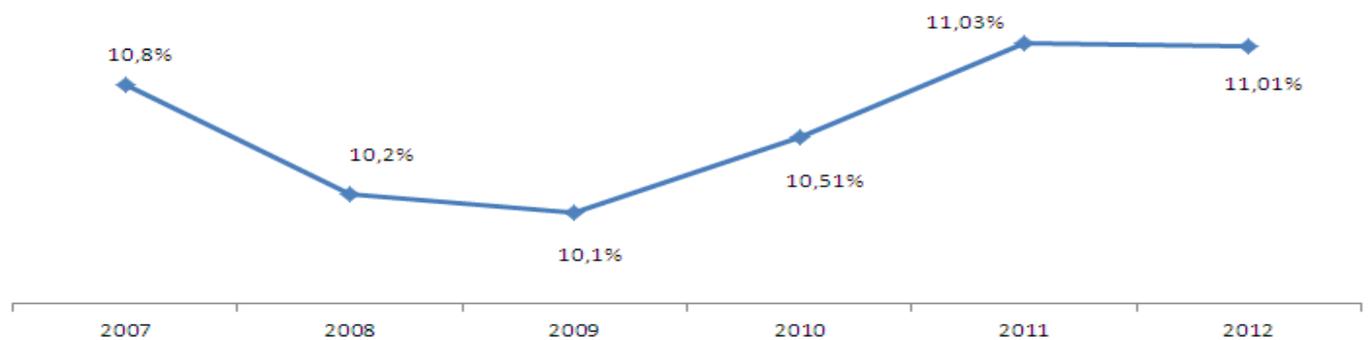
- ✓ Augmentation nette des salaires : 600 dh par mois.
- ✓ Relèvement du plafond de la pension minimale de 600 dh à 1000 dh.
- ✓ Relèvement du quota de la promotion du grade de 28% à 30% à partir du 1 janvier 2011, puis à 33% à partir du 1 janvier 2012.
- ✓ Plafonnement de la promotion au choix à 4 années.

◆ Le dialogue social sectoriel : 2,8 MMDH.



- ✓ Révision de certaines dispositions réglementaires au profit de certains corps des fonctionnaires de l'Etat;
- ✓ Augmentation du salaire net moyen de 4 670 dh en 2003 à 7 200 dh en 2012;
- ✓ Réduction de l'écart existant entre les hauts et les bas salaires de 32 fois à 16 fois;
- ✓ Réduction du coût d'accès au logement à travers la construction d'un logement dont la superficie couverte est comprise entre 80 et 120 mètres carrés et un prix de vente ne dépassant pas les 6.000 DH le mètre carré;
- ✓ Réduction du prix des médicaments, ce qui a permis d'atténuer les coûts de traitement à 25%.

Evolution du taux de la masse salariale par rapport au PIB



◆ 4 Milliards de dirhams pour honorer les engagements du gouvernement dans le cadre du dialogue social

- ✓ 2.630 MDH: promotion de grade dans le cadre du nouveau quota de 33 % et le plafonnement de la promotion au choix à 4 années.
- ✓ 800 MDH pour régulariser la situation de certaines catégories de fonctionnaires de l'Etat.
- ✓ 600 MDH pour les promotions de grade.

40 Milliards de dirhams pour la Caisse de Compensation

- ◆ Soutenir les produits de premières necessities (5 MMDH) et les produits pétroliers (35 MMDH).
- ◆ Financement : 39 MMDH au niveau des dépenses de fonctionnement du budget général (charges communes) et 1 MMDH à travers les revenus provenant du "Fonds de soutien des prix de certains produits alimentaires".

5. Réduction du déficit budgétaire à 4,8% du PIB

5-1 Amélioration des ressources : environ + 9 MMDH (+1% du PIB)

- ◆ Relèvement du taux de l'impôt retenu à la source sur les produits des actions et parts sociales (+875 MDH);
- ◆ Relèvement du taux applicable en matière d'impôt sur le revenu aux profits de cession de terrains (+ 200 MDH) ;
- ◆ Clarification des modalités de fixation du prix d'acquisition en cas de cession d'immeubles acquis par héritage ;
- ◆ Institution d'un régime exceptionnel de taxation pour la TVA sur les biens d'occasion ;
- ◆ Amélioration des participations financières des Entreprises et des Etablissements Publics : +1,18 MMDH;
- ◆ Valorisation et rationalisation de la gestion du domaine foncier de l'Etat: +1 MMDH.

5-2 Rationalisation des dépenses : réduction des dépenses 1,6 % du PIB

Rationalisation des dépenses et la maîtrise des charges d'exploitation sans compromettre la performance et ce, à travers:

- ◆ Réduction du train de vie de l'administration et l'instauration du principe de mutualisation des moyens;
- ◆ Rationalisation de la gestion des ressources humaines à travers la formation continue et la gestion prévisionnelle;
- ◆ Instaurer la conditionnalité de l'octroi des crédits budgétaires à la réalisation des projets et à l'appréciation de l'impact socioéconomique des programmes sur les citoyens;
- ◆ Développement de nouvelles alternatives d'investissement sous forme de Partenariat Publics Privés (PPP) pour le financement et la réalisation des projets d'investissement des Entreprises et Etablissements Publics.

Le site web du Ministère de l'Economie et des Finances
www.finances.gov.ma

Le site web de la Trésorerie Générale du Royaume
www.tgr.gov.ma

Le site web de la Direction Générale des Impôts
www.tax.gov.ma

Le site web de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects
www.douane.gov.ma

Royaume du Maroc



Direction du Budget

Boulevard Mohammed V. Quartier Administratif, Rabat-Chellah
Téléphone: (+212) 05 - 37 - 67 - 72 - 67 Fax: (+212) 05 - 37 - 75 - 30